

## MANIF DU DON DU SANG

## Les Montiliens étaient à Valence

» Dix Montiliens étaient présents mercredi devant la Préfecture de Valence afin d'affirmer leur mécontentement à propos des décisions qui se dessinent dans le cadre des Lois Macron. Les 22 amicales, soit plus de 50 personnes de l'Union Départementale 26 étaient présentes pour manifester leur désaccord. « Nous sommes en totale opposition à ce que le marché des produits sanguins labiles (globules rouges, plaquettes, plasma) et des médicaments dérivés du sang se mettent en place. Jamais, les militants du don de sang n'accepterons la marchandisation généralisée des éléments du corps humain. »



## ALLÔ LE 18

## Les interventions des sapeurs-pompiers

» Début des opérations jeudi soir avec une fuite de gaz sur le chemin du stade (commune non précisée), et un feu de buisson dans le quartier de Nocaze à 23h49. La suite des interventions hier vendredi, avec une détresse respiratoire sur la route de Saint-Paul à 8h07, un trouble de la conscience avenue des Catalins à 11h16, et un feu divers sur la route de Valence à 11h19.

## MONTÉLIMAR

## AGENDA

## SAMEDI 11 AVRIL

## → Permanence

Union nationale des anciens vous accueille 7 rue Bouverie tous les samedis de 9h30 à 11h30.

## → Journée portes ouvertes

"Printemps des migrants" organisée par le théâtre des Migrants aujourd'hui cocktail à 18 heures.

## → Atelier "je masse mon bébé"

Aujourd'hui Fanny Chalayer intervenante à la "Caravane des Femmes". Découvrez les bienfaits du massage sur le bébé et partagez avec lui un moment privilégié d'échange et de détente de 16h30 à 17h30 à la médiathèque. Tél. 04 75 92 22 62.

## → Atelier jeux avec la ludothèque

Aujourd'hui dans le cadre du printemps des p'tites pousses la ludothèque vous propose une sélection de jeux pour les tout-petit. Horaire de 14h à 17h accès libre www.montelimar-agglo. Téléphone 04 75 92 22 62.

## → Doudoumaton

Aujourd'hui, pour immortaliser leur participation au "Printemps des P'tites Pousses" la médiathèque propose à ses petits lecteurs de se faire tirer le portrait avec leur doudou ! Ces

portraits seront par la suite exposés dans les locaux des partenaires. Horaires de 13h30 à 14h30, www.montelimar-agglo.f tel. 04 75 92 22 62.

## À NOTER

## → CAF

Du lundi 13 avril au vendredi 17 avril l'accueil à Montélimar sera exceptionnellement fermé. Pour toute demande concernant leurs droits, informations sur les aides ou demande d'aides, les allocataires sont invités à utiliser le caf.fr. Pour tous autres renseignements, les allocataires peuvent consulter la rubrique de la Caf de la Drôme à l'adresse suivante caf.fr/ma-Caf/caf-de-la-drome.

## → DDFIP

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015 les horaires des centres des finances publiques et services de la direction départementale des finances publiques (DDFIP) accueillant du public seront modifiés afin de tenir compte des pratiques des usagers. SIP et SIE rue Rodolphe Bringer le lundi, mercredi, vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h ; mardi et jeudi 8h30 à 12h ; et Montélimar collectivité, place E. Loubet du lundi au jeudi 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30, le vendredi 8h30 à 12h et fermé l'après-midi.

## UTILE

## → Portage à domicile

Service clientèle du Dauphiné libéré du lundi au vendredi de 7 à 12 heures

Tél 0 800 88 70 01 (appel gratuit)

ldsrc@ledauphine.com

## → Pharmacie de garde

Après 19h s'adresser au commissariat de police (tél. 04 75 00 70 70).

## → Urgence pompiers

Tél. 18

## → Centre hospitalier

Tél. 04 75 53 40 00

Tél. 15 (Samu).

## → Médecin

Tél. 04 75 01 95 95

## → Samu social

N° vert 0 800 006 226

## → Police nationale

Tél. 17

## → Police municipale

Tél. 04 75 00 25 22

## → Allô M. le Maire

Tél. 0 800 002 626

## → Centre anti-poison

Tél. 04 72 11 69 11.

## → Mairie de Montélimar

Hôtel de ville - place Emile Loubet

Tél. 04 75 00 25 00

Mairie Annexe - place Léopold Blanc.

www.montelimar.fr

## → Office de tourisme

Montée Saint-Martin

Tél. 04 75 010 020.

www.montelimar-tourisme.com

## → Pôle emploi

Désormais un seul numéro pour joindre le service employeur

Tél. 04 75 00 77 65.

## BIENVENUE AU BÉBÉ



## MONTÉLIMAR Giulia

Avec son joli petit minois, Giulia, première héroïne de leur histoire, a séduit Christel Page et Julien Blanc, employée et employé logistique. Ce petit trésor affichait 3,2 kg et 48 cm lors de sa naissance le 6 mars à la maternité de l'hôpital de Montélimar.

## le dauphiné

## POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :

Facebook  
Le Dauphiné Libéré



Twitter  
@LeDL26et07

## POUR NOUS JOINDRE :

33 avenue Général de Gaulle 26200 Montélimar

Pour contacter la rédaction : 04 75 00 65 30 ldredmontelimar@ledauphine.com

Pour contacter la publicité : 04 75 00 65 30 ldmontelimar@ledauphine.com

## JUSTICE | Plusieurs automobilistes fraudeurs des péages étaient convoqués devant la juridiction de proximité

## Quand le "petit train" finit au tribunal

C'est ce que l'on surnomme le "petit train". Il s'agit de ces automobilistes fraudeurs qui se jouent des barrières de péages des autoroutes pour ne pas payer, en se collant à l'arrière d'une voiture et en passant avec elle. Jeudi après-midi, cinq affaires qui relevaient de ce type d'infraction de non acquittement des frais de péages étaient jugées par la juridiction de proximité au tribunal d'instance. Un entrepreneur était même convoqué pour pas moins de 16 infractions commises entre septembre 2013 et juillet 2014. Autrement dit, un multirécidiviste, qui a pris l'habitude de ne jamais payer le péage.

## Un chef d'entreprise convoqué pour 16 infractions

S'il était absent à la barre, ce gérant d'une société domiciliée aux Tourrettes a été reconnu coupable, et condamné à 100€ d'amende par infraction, en plus des frais de réparation du préjudice financier pour la partie civile, à savoir les Autoroutes du sud



Les sociétés d'autoroutes ont investi dans des moyens de surveillance performants (vidéo et alarme) pour lutter contre la fraude. Le DL

de la France. Soit si on prend la calculette, 1600€ d'amende et quelque 1600€ pour les ASF. Depuis un peu plus d'un an et la loi du Grenelle 2, les sociétés d'autoroutes

ont accès au fichier national des plaques d'immatriculation du ministère de l'intérieur ; elles peuvent donc vous adresser directement à vote domicile un avis de

paiement si vous passez le péage sans payer. L'automobiliste "fraudeur" est dans ces cas-là redevable du trajet le plus long ajouté à 20 € de frais de dossier.

« C'est une attitude malhonnête et complètement idiote car avec les enregistreurs vidéo installés au niveau des péages, aujourd'hui l'on arrive à identifier tous les véhicules qui fraudent, et les condamnations sont assez lourdes », a réagi le juge. Il faut dire que vu le manque à gagner que la fraude représente, les sociétés d'autoroutes ont investi dans des moyens de surveillance performants (vidéo et alarme).

Un autre automobiliste jugé pour la même infraction a expliqué avoir eu un problème avec sa carte bleue. Il a écopé d'une amende de 35 € et de 113,75€ à régler aux ASF. « Vous êtes un peu plus de bonne foi, et vous avez fait l'effort de venir. Vous feriez par contre mieux de vous acquitter de vos deux autres contraventions sinon vous allez payer beaucoup plus cher la prochaine fois », lui a notamment dit le représentant du ministère public. Les fraudeurs sont prévenus.

Françoise VALENTIN

## « Vous vous êtes conduits comme des sauvages »

Chaque audience de la juridiction de proximité qui se tient une fois par mois au tribunal d'instance a son lot d'excès de vitesse et autres infractions routières. Mais aussi d'embrouilles entre voisins. Comme ce jeudi. Parce qu'ils ont tous deux accès à la même piscine, alors que l'un n'habite pas à

la résidence mais dispose d'un droit d'usage, les deux « voisins » vont en venir aux invectives puis aux mains. Le différend est ancien, rappelle le juge. Alors ce 6 juillet 2014, c'est le trop-plein. Les deux hommes s'invectivent avant de se séparer. Mais c'est au moment où l'un va quitter la résiden-

ce en voiture, que l'autre voisin se précipite pour le surprendre. Un coup de poing part que le quadragénaire assis dans sa voiture esquive avant de faire marche arrière et de sortir de son véhicule. Les deux se mettent en garde, échantent des coups pour finir au sol. Alors jeudi à la barre, les

deux hommes qui étaient convoqués tous les deux pour des violences n'ayant pas entraîné d'ITT, se sont fait sévèrement sermonner par le juge, et notamment le policier, pour son comportement inqualifiable de par sa profession. « Deux adultes qui se donnent en spectacle devant des enfants et des

voisins, c'est plus que regrettable » dira aussi le représentant du ministère public. « Vous vous êtes conduits comme des sauvages », lui emboîte le juge, avant de les condamner à une amende de 300 euros chacun.

F.Va.

## COMMERCE | Assemblée générale de Cap au nord

## Un nouveau site et un nouveau logo pour Cap au nord

Dans la soirée de jeudi, l'association Cap au Nord a tenu son assemblée générale annuelle devant plus de 80 personnes et de nombreux élus, au CAT de la Croix-Rouge. Après une rétrospective de 2014, avec en point d'orgue la semaine commerciale du 8 au 13 septembre, à laquelle 63 entreprises ont participé, les projets de 2015, ont été abordés. « Ça a été une très belle semaine, même s'il est difficile de réunir sur une seule action des entreprises pour le particulier et des entreprises pour les professionnels, a expliqué Claire Audigier. Nous allons donc peut-être faire deux actions en 2015. C'est en réflexion pour l'instant. » Les grandes nouveautés de ce début d'année sont le nouveau logo de l'association et son nouveau site internet, mis en ligne le soir même de l'AG. « Le site compte une

partie grand public, pour les clients de la zone Nord de Montélimar, une partie adhérents et une cellule emploi, a présenté Alberto Avrila, vice président. » La grande victoire de la présidente Claire Audigier et de son bureau est d'avoir passé la barre des 100 adhérents, puisqu'ils sont 104. L'association va continuer d'œuvrer dans l'amélioration de la zone, afin de la rendre plus jeune, plus dynamique, plus belle, mieux éclairée et plus sûre. « Cela fait 3 ans que nous travaillons sur le projet d'une micro-crèche, qui pourrait bientôt voir le jour et qui disposerait de 10 places » a annoncé Claire Audigier.

C'est ensuite le député maire Franck Reynier qui a pris la parole pour conclure cette assemblée générale en rappelant l'engagement de la municipalité aux côtés de l'association. Il a également



Joël Duc, Franck Reynier et Claire Audigier lors de l'assemblée générale.

rappelé que l'année 2015 allait être décisive pour "L'envol", la nouvelle zone commerciale Nord. « Le projet avance, a-t-il assuré. Il n'y aura pas de galerie mar-

chande, car la galerie marchande de Montélimar, c'est son centre-ville. Il y aura de nouvelles activités de loisirs avec un multiplexe et sans doute un bowling, un maga-

sin de bricolage, une enseigne culturelle. Il y aura un hypermarché et je crois de plus en plus dans le déplacement du centre Leclerc. »

Patricia FRANCKE